

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23872**

Intitulé

Décorateur merchandiser

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

CCI France - Réseau ESDC

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312v Commerce, vente (production à caractère artistique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le décorateur merchandiser, sous la responsabilité d'un responsable visuel merchandiser ou d'un chef de projet, conçoit la mise en scène des produits/services dans les espaces commerciaux ou événementiels selon la stratégie définie par l'entreprise et le cahier des charges qui lui a été remis.

Selon le contexte de l'entreprise, le décorateur merchandiser applique et adapte les consignes reçues sous la forme de books de préconisations ou de guideline, du département merchandising/marketing.

1/ Conception, visualisation et argumentation de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

Sous la responsabilité de son manager, le décorateur merchandiser exerce une veille active et permanente :

- Sur le plan interne : en respectant la politique et la stratégie commerciale de son entreprise,

En tenant compte des attentes de ses clients, en s'informant de l'activité, en participant aux briefing et débriefing commerciaux.

- Sur le plan externe : en lisant la presse professionnelle, en participant à des salons professionnels, à des activités culturelles, en effectuant des recherches sur Internet, en observant et analysant le marché et la concurrence, en étant curieux des courants d'influence, des technologies nouvelles, des tendances et comportements des consommateurs, pour répondre aux attentes des clients cibles/du commanditaire.

Afin de répondre au cahier des charges qui lui a été fourni, il analyse les résultats de ses recherches et sélectionne les informations les plus pertinentes (réponses aux attentes du commanditaire, choix budgétaire, faisabilité, respect des délais...). En tenant compte de la faisabilité du projet, il propose à son responsable des mises en scène (éléments d'ambiance, choix des supports, techniques de présentation, des matériaux...), par des représentations graphiques en utilisant les outils de la CAO/DAO, les maquettes 2D/3D, les planches tendances, les carnets de recherche, les dessins techniques.

Dans le cadre préalablement défini, il intègre les ressources nécessaires au déploiement du projet, tant au niveau budgétaire, humain, délais et matériel et il élabore une argumentation. Il présente le projet à sa hiérarchie ou auprès du commanditaire pour obtenir une validation.

Principales activités :

- La réalisation d'une veille
- La recherche de la mise en scène des produits/services
- La représentation visuelle de la mise en scène des produits/services
- La prise en compte des ressources nécessaires
- L'argumentation du projet

2/ Préparation et coordination de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

Pour coordonner la scénographie retenue, le décorateur merchandiser prépare les différentes actions nécessaires à l'implantation des produits/services et des éléments d'ambiance. Il s'assure de la disponibilité des produits à présenter en relation avec les équipes commerciales et il élabore le rétroplanning sur les actions suivantes : préparation des espaces, réalisation/montage des éléments d'ambiance, préparation des produits, installation des produits, des éléments d'ambiance, afin de respecter les échéances fixées.

Pour préparer l'installation de la scénographie, il sélectionne les différents matériaux et supports, il recherche et sélectionne les prestataires/fournisseurs selon les critères budgétaires retenus, il fabrique et/ou assemble les éléments nécessaires à la scénographie et réalise les supports de communication à l'aide d'outils d'infographie et d'impression.

Principales activités :

- Elaboration d'un rétroplanning
- Sélection des matériaux et supports
- Sélection et suivi des prestataires/fournisseurs
- Fabrication/assemblage/transport des éléments de scénographie
- Réalisation des supports de communication

3/ Installation et suivi de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

Seul ou au sein d'une équipe, le décorateur merchandiser assure l'installation de la mise en scène des produits/services :

il installe les supports de présentation préalablement commandés ou fabriqués et dispose les produits en prenant en compte l'espace, les volumes, en harmonisant les styles et les couleurs, et en prenant en compte les techniques de merchandising, tout en respectant l'image de la marque et avec l'objectif de développer le chiffre d'affaires.

Selon les books de préconisations reçus ou le concept précédemment élaboré, il adapte la présentation des produits dans l'espace dédié, il

s'assure des finitions comme l'éclairage, la présentation finale des produits/services, l'accessoirisation et la communication visuelle en tenant compte des obligations légales (étiquetage, pancartage, balisage, signalétique...) dans le respect de la charte graphique. Il effectue un reportage photo de ses réalisations qui est envoyé au responsable/commanditaire. Il assure le suivi quotidien de l'installation et prend en charge le démontage de l'opération.

Lorsque cela s'avère nécessaire, le décorateur merchandiser peut être amené à rédiger des fiches techniques décrivant l'installation de l'espace et les conditions de sa maintenance.

Dans un souci de gestion efficace et éco-responsable, le décorateur merchandiser s'attache à prendre soin des éléments démontés en respectant les règles de sécurité et de stockage des supports, des décorations, de l'outillage et des déchets à des fins de réutilisation.

Principales activités :

- Installation de la mise en scène des produits/services
- Mise en valeur des produits/services
- Installation de la signalétique
- Prise de vue de la réalisation/présentation des produits/services
- Rédaction de fiches techniques d'installation
- Contrôle et suivi de la maintenance de la réalisation/présentation des produits/services
- Démontage et recyclage des supports et éléments d'ambiance

Les capacités attestées :

1/ Conception, visualisation et argumentation de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

- Assurer une veille thématique, technologique, socio-économique, socio-culturelle
- Proposer des scénarii de mise en scène de produits/services
- Réaliser des supports de présentation de projet
- Estimer les ressources nécessaires
- Argumenter et vendre le projet

2/ Préparation et coordination de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

- Elaborer un rétroplanning
- Sélectionner les matériaux et supports de présentation produits/services les plus adaptés
- Procéder à la sélection et au suivi des fournisseurs/prestataires
- Réaliser les éléments de scénographie du concept
- Réaliser des supports de communication

3/ Installation et suivi de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel

- Mettre en valeur les produits/services
- Installer la signalétique de façon lisible
- Assurer un reportage
- Rédiger les fiches techniques d'installation
- Démontez et recyclez des supports et éléments d'ambiance

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le décorateur Merchandiser peut exercer dans différents contextes d'entreprises :

- Auprès d'une enseigne nationale/régionale

Le décorateur Merchandiser fait partie d'une équipe dédiée au merchandising. Cette dernière peut être rattaché, selon l'organisation de l'entreprise, au département marketing, communication ou retails (réseau de boutiques intégré).

- Au sein d'une agence spécialisée

Le décorateur merchandiser travaille en équipe, sous la responsabilité d'un chef de projet.

Merchandiser / Décorateur Etalagiste / Visuel Merchandiseur / Décorateur Merchandiseur / Etalagiste/ Agenceur de stand / Scénographe produit

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1301 : Décoration d'espaces de vente

D1505 : Personnel de caisse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le candidat doit valider 3 blocs, quelle que soit la voie d'accès.

Ces blocs sont certifiés et donnent lieu à une évaluation et une validation pour chacun d'entre eux

Ces blocs sont certifiables par la VAE

Ces blocs sont capitalisables sur 5 ans.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23872 - Préparation et coordination de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un rétroplanning afin de définir l'organisation à mettre en place, de respecter les délais dans le cadre fourni par le client/commanditaire. - Sélectionner les matériaux et supports de présentation produits/services les plus adaptés afin de réaliser le projet/la scénographie conformément au concept validé. - Procéder à la sélection et au suivi des fournisseurs/prestataires afin de garantir la bonne exécution du projet. - Réaliser les éléments de scénographie du concept afin de créer une ambiance favorable au développement des ventes et/ou à la notoriété de la marque. - Réaliser des supports de communication afin de promouvoir le produit/service <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Présentation individuelle ou en groupe, orale et écrite d'une conduite et réalisation d'un projet de scénographie, théorique ou issu de l'entreprise</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23872 - Installation et suivi de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer la mise en scène des produits/services en respectant l'image de marque, afin d'agir sur le comportement client et/ou développer des actes d'achat. - Mettre en valeur les produits/services, afin de susciter l'intérêt du client, le faire adhérer à l'univers de la marque et/ou déclencher l'acte d'achat. - Installer la signalétique de façon lisible afin de faciliter l'accès à l'information et/ou l'acte d'achat. - Assurer un reportage photo afin d'en effectuer un reporting auprès de sa direction et d'en conserver une traçabilité. - Rédiger les fiches techniques d'installation afin de faciliter le déploiement du projet - Démontet et recycler des supports et éléments d'ambiance, afin d'optimiser l'utilisation des matériaux et d'en assurer le recyclage éventuel. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Installation et suivi d'un projet de scénographie effectué à partir d'un sujet théorique ou issu de l'entreprise, réalisés individuellement ou en groupe</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23872 - Conception, visualisation et argumentation de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou évènementiel	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille thématique, technologique, socio-économique, socio-culturelle (tendance/mode/décoration/circuits de distribution/identité de marque/scénographie...) afin d'être en phase avec les attentes des clients. - Proposer des scénarii de mise en scène de produits/services afin de présenter les produits/services sous leur aspect le plus attractif/vendeur - Réaliser des supports de présentation de projet afin de l'illustrer face au client/commanditaire. - Estimer les ressources nécessaires, afin d'assurer le déploiement du projet. - Argumenter et vendre le projet afin de d'obtenir la validation du client/commanditaire <p>Modalités d'évaluation : Présentation individuelle ou en groupe, orale et écrite d'un projet de conception visuelle, théorique ou issu de l'entreprise</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury qui compte un minimum de 4 personnes qualifiées, est habilité à statuer de façon souveraine : Un président (Personnalité qualifiée du monde économique) Un représentant des employeurs Un représentant des salariés Un représentant de l'organisme de formation
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Décorateur marchandiseur en aménagement d'espaces commerciaux ou évènementiels, avec effet au 27 août 2008, jusqu'au 27 août 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Décorateur marchandiseur" avec effet au 25 novembre 2016, jusqu'au 05 août 2022.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Décorateur merchandiser" avec effet au 27 août 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

- Concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie de PARIS (CCIP) - NEGOCIA

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III, sous l'intitulé Décorateur étalagiste merchandiseur. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1998 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'décorateur étalagiste'.

- Concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise-Yvelines (CCIV)

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III, sous l'intitulé Décorateur étalagiste visuel marchandiseur. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 1er septembre 2004, jusqu'au 15 mars 2008.

- Concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie de BORDEAUX

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles : modification du code NSF : 312v.

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III sous l'intitulé Décorateur étalagiste, aménagement d'espaces commerciaux. Enregistrement pour cinq ans.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juin 2000 publié au Journal Officiel du 29 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'décorateur étalagiste, aménageur d'espaces commerciaux'.

Arrêté du 17 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 sous l'intitulé 'Technicien décorateur-étalagiste, concepteur d'espaces commerciaux'.

Arrêté du 12 octobre 1984 publié au Journal Officiel du 04 novembre 1984 sous l'intitulé 'Diplôme de décorateur étalagiste assistant à la promotion du magasin'

- Concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie de GRAND LILLE - Anciennement CCI de Lille Métropole

Arrêté du 11 mars 2004 publié au JO du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III sous l'intitulé Technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur. Enregistrement pour cinq ans.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1981 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 4 janvier 2000 publié au Journal Officiel du 13 janvier 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 20 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur décorateur-étalagiste-marchandiseur'.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de technicien qualifié décorateur-étalagiste-animateur de vitrines et d'espaces commerciaux'.

- Concernant la chambre de Commerce et d'Industrie de NÎMES

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III, sous l'intitulé Décorateur étalagiste. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2009.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 8 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 1er décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur du commerce : décorateur, concepteur d'espaces commerciaux'.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme du centre d'enseignement spécial des techniques de l'étalage et de la décoration de Nîmes (CESTED)'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

8 Diplômés sur 10 occupent un emploi dans les métiers ciblés, dans l'année qui suit l'obtention de la certification;
Près de 15 % des diplômés deviennent des travailleurs indépendants qui ont pour la plupart créé leur entreprise, 3 ans après l'obtention de la certification.

Autres sources d'information :

<http://www.cci.fr>

[Portail des Chambres de Commerce et d'Industrie](#)

Lieu(x) de certification :

CCI France – Réseau ESDC

46 Avenue de la grande Armée

CS - 50071

75858 Paris cedex 17

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

* CCI de Bordeaux - IDAE - Institut de décoration et d'Aménagement d'Espaces - 10, rue René Cassin - 33049 Bordeaux

* CCI de Paris IDF - La Fabrique - 8, avenue de la porte de Champerret - 75838 Paris cedex 17

* CCI Grand Lille - Cefreco - 45 avenue André Chénier - BP 145 - 59053 Roubaix

* CCI de Nîmes - FORMEUM - Parc Georges Bess - 30000 Nîmes

Historique de la certification :

Cette certification est le résultat de la fusion des 5 titres portés précédemment par les CCI suivantes :

- CCI de Paris

- CCI de Versailles, Val d'Oise, Yvelines

- CCI Grand-Lille

- CCI de Bordeaux

- CCI de Nîmes, Bagnols, Uzès, Le Vigan

Certification précédente : Décorateur merchandiser